

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Defoam VB2

Révision: 2024-08-07 **Version:** 08.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Defoam VB2

Identificateur de produit: alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés, N° CAS: 120313-48-6

UFI: Q644-F02Q-V00S-92G3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Agent démoussant.

Produits « Nettoyage en place » (Cleaning in Place, CIP).

Destiné exclusivement à l'usage industriel..

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_IS_8b_1 AISE_SWED_IS_4_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)
Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 (H400)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires,	[4]	120313-48-6	[4]	Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)		>= 75

éthoxylés, propoxylés		Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=1 (H400)	
		Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)	

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins

15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque des irritations.

Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation. Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Sable. Mousse résistant à l'alcool. Ne pas utiliser d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contact répété ou prolongé:. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Seveso - Exigences du seuil minimal (tonnes): 100 Seveso - Exigences du seuil maximales (tonnes): 200

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Long terme - Effets
	locaux	systémiques	locaux	systémiques
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Court terme - Effets
	locaux	systémiques	locaux	systémiques
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
	l'exposition sectorielle des				
	travailleurs				
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_IS_8b_1	IS	PROC 8b	60	ERC4

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du

produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme

préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels

que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de

pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non

l'environnement: neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit <u>dilué</u> :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 0.05

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_IS_4_1	IS	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:
Protection des mains:
Protection du corps:
Protection du corps:
Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide , Incolore

Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable Point de fusion/point de gel (°C) -25

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	> 250	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

coupelle fermée

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): ≈ 190 °C

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non

déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

ISO 4316

ISO 4316

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable. **pH:** Non applicable.

pH dilué: ≈ 7 (0.05 %) Viscosité cinématique: ≈ 60 mPa.s (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Non-miscible ou difficilement miscible

Données de la substance solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Insoluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Méthode / remarque OECD 109 (EU A.3)

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	< 10	Méthode non fournie	20

Densité relative: ≈ 0.95 (20 °C)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Non approprié pour la classification de ce produit Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées: ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	LD 50	> 2000	Rat	Méthode non fournie		2500

i oxicite algue par voie cutanee						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Toxicite d'innalation aigue					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s) ATE - inhalation,			ATE - inhalation,	ATE - inhalation,	ATE - inhalation, gaz	
		poussières (mg/l)	brouillard (mg/l)	vapeurs (mg/l)	(mg/l)	
a	alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	

Irritation et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Irritant	Lapin	Draize test	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Non corrosif ou irritant	Lapin	Draize test	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

	Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcools en C12	2-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données			

disponibles		

Sensibilisation par inhalation

	Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcools en C	212-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

	Ingrédient(s)	Effets
Ī	alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

oxicite pour la reproduc	31.0.1				
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles			

Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés,		Pas de				
propoxylés		données				
		disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/i)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (iours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles			ii (jours)	

toxicité par inhalation subchronique

İ	Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
ſ	alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés,		Pas de				
	propoxylés		données				
			disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

erer expedition repetee	
Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	LC 50	> 1-10	Poisson	OECD 203 (EU C.1)	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	EC 50	≤ 1	Daphnia	OECD 202 (EU C.2)	48
			magna Straus		

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	EC 50	≤1	Desmodesmus subspicatus		RM000517/ RM002677 BASF EU RSDS 2021

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

lox	oxicite aquatique a long terme - poissons								
	Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés		
	alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles						

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	NOEC	> 0.1-1	Daphnia magna	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés,	Boues activées,	CO ₂ production	> 60% en 28	OECD 301B	Facilement biodégradable
propoxylés	aérobie		jours(s)		

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coemicient de partage n-octanoreau (log Now)								
Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque				
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires,	Pas de données							
éthoxylés, propoxylés	disponibles							

Facteur de bioconcentration (FBC)

Facteur de bioconcentra	acteur de bioconcentration (FBC)									
Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque					
alcools en	Pas de données									
C12-15-ramifiés et	disponibles									
linéaires, éthoxylés,	·									
propoxylés										

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinienPropriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

Le code européen des déchets: 16 03 05* - déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (alkyl alcool alkoxylé)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (alkyl alcohol alkoxylate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 9

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: M6 Code de restriction en tunnels: (-) Numéro d'identification du danger 90

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-F

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG La réglementation transport comprend des dispositions spéciales pour les marchandises dangereuses emballées en petites quantités classées sous les N° UN3077 ou UN3082

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- · Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques

>= 30 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur la substance

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS1847 Version: 08.0 Révision: 2024-08-07

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) № 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 16

Abréviations et acronymes:

- · AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL Dose dérivée sans effet
- CE50 concentration efficace, 50%
- ERC Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
 CL50 concentration létale, 50%
- · LCS Étape du cycle de vie
- DL50 dose létale, 50%
- DSENO Dose sans effet nocif observé
- DSEO Dose sans effet observé
- OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
 PROC Catégories de processus

- Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité